



Conditions Générales d'Utilisation (CGU) du site web MotoShare (<https://motoshare.fr>)

Ces Conditions Générales d'Utilisation (ci-après dénommées : « CGU » ou « Conditions ») s'appliquent aux Loueurs et aux Locataires de Motos qui utilisent les Services du site web MotoShare (<https://motoshare.fr>).

MotoShare recommande à tous les utilisateurs de lire attentivement ces Conditions Générales d'Utilisation afin qu'ils soient informés de leurs droits et obligations en matière civile et fiscale ainsi que de toutes les différents limitations et exclusions applicables au contrat de Location.

Article 1 Définitions

- **Annonce** : désigne l'annonce d'un ou plusieurs Motos proposées à la Location par un Loueur par le biais du Site ou de l'Application ;
- **Utilisateur** : désigne la personne physique ou morale, qui s'inscrit sur la Plateforme ou l'Application et ayant accepté les présentes CGU ;
- **Plateforme** : désigne le site <https://motoshare.fr> et les pages sous-jacentes offrant la possibilité d'utiliser les Services ;
- **Demande de Location** : désigne la demande d'un Utilisateur qui, par l'intermédiaire de la plate-forme, souhaite louer une Moto mise en Location par un Loueur sur une courte durée pour en être le conducteur principal ;
- **Contrat de Location** : désigne le contrat entre un Loueur et un Locataire qui est établi par l'intermédiaire de la Plateforme ;
- **Propriétaire** : désigne l'Utilisateur qui signe un Contrat de Location en tant que Loueur ;
- **Locataire** : désigne l'Utilisateur qui signe un Contrat de Location en tant que Locataire ;
- **Loueur** : désigne l'Utilisateur qui signe un Contrat de Location en tant que Loueur ;



- **Moto** : désigne la Moto que le Loueur propose en Location sur la Plateforme ;
- **Période de la Location** : désigne la période comprise entre la date et l'heure de début et la date et l'heure de fin du Contrat de Location dont le Locataire et le Loueur ont convenu en réponse à une demande de Location via la Plateforme ;
- **Services** : désigne les Services fournis aux Utilisateurs à travers la Plateforme de Location de Motos MotoShare;
- **Formulaire de livraison** : désigne le formulaire, dont le modèle est joint aux présentes CGU, rempli et signé par le Locataire et le Loueur au moment de la livraison et du retour de la Moto qui contient notamment les informations relatives au Loueur et au Locataire, l'état des lieux initial et final de la Moto ainsi que l'attestation du Propriétaire quant à la sécurité de la Moto ;
- **Prix de la Location** : désigne le prix établi par le Loueur et le Locataire dans le Contrat de Location. Le Prix de la Location se compose du Prix par jour multiplié par le nombre de jours de la Location convenue, plus 5,00 € de frais administratifs ; ce prix n'inclut pas le carburant ;
- **Prix par jour** : désigne le prix de la Location à la journée, à l'exclusion du kilométrage supplémentaire et du carburant, visible sur le quai lorsqu'un vélo est proposé à la Location et que le Locataire doit payer pour louer la Moto . Le prix par jour se compose (i) d'un prix journalier établi par le Loueur plus (ii) la Commission plus (iii) le Prix de l'assurance ;
- **Redevance kilométrique supplémentaire** : désigne la redevance due par chaque kilomètre supplémentaire parcouru une fois dépassé le seuil de 150 km par jour ;
- **Tarif journalier du Bailleur** : désigne le prix par jour qui est établi par le Loueur ;
- **Commission** : désigne la commission de quinze pour cent (15%) appliquée au prix par jour qui constitue la rémunération de MotoShare pour les Services qu'il fournit à travers sa Plateforme ;
- **Prix de l'assurance** : désigne le prix établi par l'assureur (La Parisienne Assurances) correspondant à la Police d'Assurance Moto en vigueur pendant la Période de la Location ;
- **Franchise d'assurance** : désigne le montant de 1200 € par dommage occasionné à une Moto et par intervention sur la route qui reste à la charge du Locataire, qui peut être



réduit à 600 € par le Locataire qui accepte une majoration de 12 € sur le Prix de la Location ;

- **Contenu** : désigne toutes les informations publiées par MotoShare sur la Plateforme, y compris la conception de la Plateforme, les marques et les textes ;
- **Evaluation** : désigne la description de l'expérience que les utilisateurs ont eue une fois la Période de la Location terminée ;
- **Assureur** : désigne la compagnie d'assurance, sous la raison sociale La Parisienne Assurances, qui propose des contrats d'assurance pour les Contrats de Location conclus par le biais de MotoShare ;
- **Police d'Assurance Moto** : désigne le contrat d'assurance qui couvre la Période de la Location permettant au Loueur de couvrir d'éventuelles dommages causés par les Locataires ;
- **Propriété Intellectuelle** : désigne tous les droits de propriété intellectuelle sur le Contenu et les Services de la Plateforme appartenant à MotoShare ;
- **MotoShare** : désigne le nom commercial de la personne morale de droit néerlandais MotoShare P2P B.V., établie à Haarlemmerdijk 159-1, 1018KH Amsterdam et enregistrée à la Chambre de Commerce sous le numéro 63919524 ;
- **Nous** : désigne MotoShare P2P B.V Propriétaire du site web motoshare.fr et de la relative Plateforme.

Article 2 Applicabilité

2.1 Les présentes CGU s'appliquent aux Services fournis par MotoShare via la Plateforme. En s'inscrivant en tant qu'Utilisateur - en tant que Propriétaire ou Locataire - l'Utilisateur accepte l'application des présentes Conditions Générales.

2.2 Les Utilisateurs acceptent que les CGU s'appliquent à tout contrat de Location conclu entre eux dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme.

2.3 Toutes autres éventuelles conditions générales d'utilisation proposées par les Utilisateurs ne sont pas applicables aux Services fournis par MotoShare ou aux Contrats de Location, sauf approbation expresse de la part de MotoShare.



2.4 Toute modification des présentes CGU sera communiquée aux Utilisateurs lors de leur utilisation de la Plateforme. S'ils souhaitent continuer à utiliser la Plateforme, ils doivent donner leur accord aux modifications et accepter qu'à partir de ce moment, les nouvelles Conditions Générales s'appliquent. Les contrats de Location déjà conclus à ce moment-là seront régis par les conditions générales précédentes.

Article 3 Services MotoShare

3.1 MotoShare offre ses Services par le biais de la Plateforme, dans laquelle les Utilisateurs peuvent conclure mutuellement un Contrat de Location de Moto. MotoShare n'est pas partie du contrat de Location. MotoShare n'est pas responsable de la véracité des informations fournies par les Utilisateurs, de la sécurité de leurs Motos ou du respect des obligations que les Utilisateurs acquièrent via la Plateforme.

3.2 Les Services ne possèdent que les fonctionnalités et les autres caractéristiques présentes sur la Plateforme au moment de l'utilisation (" en l'état "). Nous avons toujours le droit de modifier, d'ajuster et/ou de fermer la Plateforme et/ou les Services sans encourir de responsabilité envers les Utilisateurs. Nous ne garantissons pas que les Services seront accessibles à tout moment et sans interruption ou dysfonctionnement. Des interférences dans les Services peuvent également se produire, mais pas exclusivement, à la suite de pannes de connexion Internet ou de téléphonie ou en raison de virus ou d'erreurs / pannes. Nous ne sommes pas responsables des dommages résultant d'une indisponibilité (temporaire) des Services ou d'une défaillance (interne) des Services. Nous avons le droit de mettre (temporairement) les Services et/ou la Plateforme hors service et/ou de limiter l'utilisation des Services et/ou de la Plateforme sans préavis et sans engager notre responsabilité envers les Utilisateurs si nous le jugeons nécessaire, par exemple, dans le cadre de la maintenance raisonnablement nécessaire de la Plateforme.

Article 4 Enregistrement sur la Plateforme

4.1 Pour pouvoir utiliser les Services, soit en tant que Loueur, soit en tant que Locataire, l'Utilisateur est tenu de s'inscrire sur la Plateforme.

4.2 L'Utilisateur est tenu de fournir les informations demandées lors de l'inscription de manière complète, correcte et à jour.

4.3 Les données que vous fournissez lors du processus d'enregistrement seront stockées dans une base de données et traitées conformément à la politique de confidentialité et à la politique sur les cookies. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://motoshare.fr/over-ons/algemene-voorwaarden>. En fournissant ces données, qui sont



nécessaires au bon fonctionnement des Services, l'Utilisateur consent au stockage de ses données et à la politique de confidentialité et de cookies de MotoShare.

4.4 Il est de la responsabilité de l'Utilisateur de garder secret son mot de passe et de le changer régulièrement. Vous ne pouvez donner à personne votre nom d'utilisateur et/ou votre mot de passe ou leur donner accès à votre profil de quelque façon que ce soit. Si vous savez ou soupçonnez qu'un nom d'utilisateur ou un mot de passe a été modifié sans votre permission, vous devez nous en informer.

4.5 Le Locataire déclare qu'il respecte les conditions suivantes lorsqu'il s'inscrit ou utilise la Plateforme :

- a) Avoir un âge compris entre les 25 et les 74 ans révolus ;
- b) Être titulaire d'un permis de conduire pour motocyclette de catégorie européenne A1, A2 ou A, ou son équivalent en dehors de l'Europe, avec lequel vous pouvez conduire les types de motocycles spécifiés dans ce permis de conduire, et d'un permis de conduire valide avec un âge supérieur à 24 mois ;
- c) Ne pas prendre de médicaments ou souffrir d'un handicap ou d'une maladie qui affecte négativement votre comportement au volant ;
- d) Ne pas avoir été au cours des derniers 24 mois d'un accident routier avec responsabilité pour préjudice corporel et de plus d'un (1) accident routier avec responsabilité sans préjudice corporel ;
- e) Ne pas avoir été au cours des derniers 24 mois de plus d'un (1) accident routier sans responsabilité pour préjudice corporel et de plus de deux (2) accidents routiers sans responsabilité sans préjudice corporel.

4.6 Le Loueur déclare qu'il respecte les conditions suivantes lorsqu'il s'inscrit ou utilise la Plateforme :

- a) Avoir au moins 21 ans ;
- b) Être titulaire d'un permis moto en cours de validité de catégorie européenne A1, A2 ou A, ou son équivalent en dehors de l'Europe, avec lequel vous pouvez conduire les types de motos spécifiés dans ce permis de conduire ;

4.7 Tous les Utilisateurs, Propriétaires et Locataires, déclarent :



- a) Qu'aucun assureur n'a refusé de souscrire une police d'assurance pour sa motocyclette ; qu'au cours des cinq (5) dernières années, aucun assureur n'a résilié son contrat d'assurance à la suite de dommages causés à la motocyclette ; qu'au cours des cinq (5) dernières années, aucun assureur n'a résilié son assurance (tout type d'assurance, pas seulement les véhicules) pour non-respect des obligations prévues dans la police.
- b) Qui n'a pas été soupçonné, accusé ou condamné au cours des cinq (5) dernières années pour vol, fraude ou falsification, destruction, dommage, mauvais traitements, extorsion, menace, atteinte à la liberté et à la vie, violation de la loi sur les armes et les munitions, trafic et consommation de drogue ou de la loi sur les crimes économiques ou pour tentative de crimes de ces crimes.
- c) Au cours des cinq (5) dernières années, le tribunal n'a pas interdit son droit de conduire et son permis de conduire n'a pas été retiré.
- d) Au cours des deux (2) dernières années, la police n'a pas interdit votre droit de conduire.

4.8 Le Propriétaire doit inscrire dans son profil la Moto qu'il propose à la Location. La Moto doit satisfaire aux conditions suivantes lorsqu'elle est disponible en Location chez MotoShare :

- a) La Moto est votre propriété exclusive ou, si la Moto est louée, vous devez avoir l'autorisation du Propriétaire (société de Location) et, le cas échéant, l'autorisation de l'employeur qui effectue la Location ;
- b) La Moto est immatriculée à titre privé ou, si elle est immatriculée à titre commercial n'est pas louée à titre commercial par des tiers ;
- c) La Moto possède un numéro d'immatriculation français et est enregistrée auprès des Services d'Immatriculation de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés – Ministère de l'Intérieur en France ;
- d) La Moto est assurée à l'année au minimum au tiers et le demeurera ;
- e) La Moto est à jour de toute taxe ou redevance éventuelle ;
- f) La Moto est exempte de défauts et de dommages, sauf convention contraire et expresse avec le Locataire ;
- g) La Moto satisfait à toutes les exigences de base en matière de sécurité ;
- h) La Moto a suffisamment de liquides disponibles (huile moteur, huile de frein, liquide de



refroidissement, etc.) ;

- i) Il ne s'agit pas de Motos classées par RDC comme SuperSport, Racer, Trike, Trial, Quad / AT5, Off-Road, Cross et Moped, Side-Span, Supermotard qui ne peuvent pas être publiées sur la Plateforme pour des raisons de sécurité des Utilisateurs ;
- j) Il ne s'agit pas de Motos dont l'année de immatriculation date de plus de quinze (15) ans et dont la valeur de marché est de plus de 30 000 €.

4.9 En s'inscrivant, l'Utilisateur garantit que lui-même et les Motos qu'il offre satisfont (et continueront à satisfaire) aux exigences ci-dessus et accepte de cesser d'utiliser les Services de MotoShare lorsqu'il ne satisfera plus à ces exigences. Dans ce cas, MotoShare a le droit de les exclure de la Plateforme. Les Utilisateurs qui ne se conforment pas auxdites exigences seront responsables de tout dommage résultant d'une telle non-conformité.

4.10 MotoShare se réserve le droit de modifier la description de la Moto sur la Plateforme et, si l'Assureur le demande, d'ajouter une note sur la sécurité du véhicule.

4.11 Les Utilisateurs peut à tout moment mettre fin à l'utilisation des Services via la Plateforme et désactiver ou supprimer leur Profil. La désactivation ou la suppression du profil n'affecte pas les Locations qui ont déjà eu lieu avant le moment de la désactivation. Toutes les demandes de Location seront annulées.

4.12 MotoShare a le droit de mettre fin à l'utilisation des Services, de fermer et/ou de supprimer un profil si l'Utilisateur viole un point quelconque des présentes CGU.

Article 5 Conclusion d'un contrat de Location

5.1 L'Utilisateur peut proposer à la Location sa Moto sur la Plateforme, en indiquant le Prix par jour et la période de disponibilité de la Moto ; il peut également envoyer des Demandes de Location. L'Utilisateur peut soumettre plusieurs Demandes de Location à la fois, dans le limite du maximum indiqué sur la Plateforme. Le Propriétaire doit indiquer qu'il accepte la demande de Location dans les 24 heures.

5.2 Une fois la Demande de Location acceptée par le Propriétaire, l'Utilisateur dispose d'un délai de 36 heures pour payer le Prix de la Location. Un Contrat de Location est conclu entre le Loueur et le Locataire au moment où le Loueur accepte une Demande et où le Locataire a payé le Prix de la Location.

5.3 Le Contrat de Location est conclu sous la condition suspensive que le Locataire et le Loueur signent le Formulaire de Livraison au début de la Période de la Location et que le Loueur remette les clés au Locataire.



5.4 Le Contrat de Location est conclu pour une durée déterminée sans possibilité de résiliation pendant la durée convenue. Le retour anticipé de la Moto n'affecte pas la durée du Contrat de Location ni le montant total de la Location.

5.5 Le Locataire peut annuler la Location jusqu'à 72 heures avant la livraison de la moto. Dans ce cas, MotoShare ne remboursera pas le prix payé de la Location, mais recevra un bon cadeau d'une valeur égale au montant de la Location, qui sera réduit de 5 € pour les frais de transaction. Le bon est valable un an et peut être utilisé par le Locataire pour un nouveau contrat de Location.

5.6 Le Loueur peut annuler la Location jusqu'au moment de la livraison de la Moto. Dans ce cas, le Locataire se verra rembourser le Prix de la Location intégralement payé.

5.7 Jusqu'à une (1) heure avant la fin de la Période de la Location, les parties peuvent prolonger le Contrat de Location. La prolongation doit être convenue selon la même procédure que la création d'un nouveau contrat de Location, décrite aux articles 5.1, 5.2 et 5.3.

5.8 MotoShare n'est pas partie au Contrat de Location et n'accepte aucune responsabilité en cas d'erreurs dans la conclusion des Contrats de Location, par exemple en ce qui concerne la Période de la Location souhaitée, la durée de la Location ou le type de Moto.

Article 6 Le Prix de la Location, l'acompte, les frais supplémentaires et leur paiement

6.1 Le Locataire s'engage à payer le Prix de la Location convenu sur la Plateforme, selon l'un des modes de paiement proposés sur la Plateforme. Tous les paiements sont traités en collaboration avec un tiers.

6.2 Le Locataire paie le Prix de la Location, par l'intermédiaire d'un tiers, à la fondation néerlandaise Stichting MotoShare Collect ou autrement. Cette fondation paiera :

- A MotoShare, la Commission de 15 % sur le Prix de la Location, les frais administratifs de € 5, l'assurance de 2,50 € contre les risques propres et les frais d'assistance en cas de panne non causée par le Locataire et/ou autres frais administratifs définis dans les présentes CGU ;
- A l'Assureur, le Prix de l'assurance ;
- Au Loueur, le prix restant.

Le paiement sera effectué dans les 5 jours suivant la fin du contrat de Location correspondant.

6.3 Des frais supplémentaires peuvent s'ajouter au Prix de la Location, et notamment :



- Kilométrage supplémentaire ;
- Franchise de la police d'assurance ;
- Amendes et frais de procédure liés au stationnement ou à d'autres infractions ou délits (y compris les frais de remorquage ou de crevaison de pneus) causés pendant la Période de la Location ;
- Pertes ou dommages résultant de la violation du Contrat de Location par le Locataire ;
- Frais d'assistance en cas de dommages causés par le Locataire ;
- Indemnisation en cas de retour de la Moto en dehors de la Période de la Location convenue ;
- Tous frais encourus par MotoShare et/ou le Propriétaire pour recouvrer les frais supplémentaires.

6.4 Dans le cas où les Frais Supplémentaires, MotoShare, à la demande du Loueur, tentera de les recouvrer auprès du Locataire dans des limites raisonnables, sans en aucun cas assumer la responsabilité d'indemniser ou de payer une partie quelconque de ces frais et sans assumer aucune responsabilité pour engager une procédure judiciaire.

Article 7 Obligations des parties au contrat de Location

7.1 Avant la livraison de la Moto, le Locataire et le Loueur doivent signer le Formulaire de livraison. En signant celui-ci, les informations et déclarations figurant sur le Formulaire de Livraison deviendront partie intégrante du Contrat de Location.

7.2 Le Loueur est tenu de livrer la Moto comme convenu et conformément aux conditions à remplir par la Moto en vertu des présentes Conditions. Toutefois, il ne peut pas livrer la Moto s'il sait, ou soupçonne raisonnablement, que le Locataire :

- a) Ne remplit pas les conditions du Locataire visées à l'article 4 ;
- b) N'est pas apte à conduire la Moto pour d'autres raisons ;
- c) Ne présente pas un permis moto en cours de validité de catégorie A1, A2 ou A et une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité européenne, passeport) ou bien le nom, prénom et date de naissance indiqués sur les deux documents ces documents ne sont pas les mêmes ;



- d) Possède un permis de conduire dont la catégorie de permis de conduire A1, A2 ou A, ou le numéro ne correspond pas aux détails du Contrat de Location, ou à la catégorie du permis de moto requis pour louer la Moto et mentionné dans le Contrat de Location ;
- e) N'a pas ajouté le numéro de la carte d'identité à la page 1 du document de Location;
- f) N'a pas envoyé à MotoShare un état des lieux initial contenant au moins 4 photos de la Moto (1. arrière 2. devant 3. coté droit 4. coté gauche) avant de prendre la route ;
- g) Est âgé de moins de 25 ans ou plus de 74 ans.

Attention : Si le Propriétaire n'a pas effectué les vérifications susmentionnées, la Moto ne sera pas assurée par MotoShare ; la Location sera annulée sans aucun frais ni pénalité. .

7.3 Le Locataire ne peut accepter la livraison de la Moto s'il est à connaissance ou peut soupçonner raisonnablement que :

- a) il ne respecte pas les conditions requises pour le Locataire et pour la Moto visées à l'article 4 des présentes Conditions ;
- b) La Moto a des dommages ou des pannes qui n'ont pas été correctement enregistrés dans le Contrat de Location ;
- c) l'état des lieux initial de la Moto indiqué au f) du 7.2 n'a pas été transmis à MotoShare ;
- d) La Moto pourrait être dangereuse pour le Locataire.

Dans ce cas, le Locataire doit impérativement résilier le contrat de Location sans frais ni pénalité et le montant qu'il a payé pour la Location lui sera intégralement remboursé.

7.4 Le Locataire :

- a) est responsable de la Moto pendant la Période de la Location et de tous les coûts liés à l'emplacement et à la sécurité de la Moto ;
- b) garantit que il utilisera la Moto conformément au code de la route et sera responsable de tous les frais et amendes résultant du non-respect de ce code ;
- c) ne laissera pas la Moto entre les mains de tiers.

7.5 Le Locataire est tenu de restituer la Moto :



- a) A la date, l'heure et lieu convenus ;
- b) Sans avoir commis d'infractions au code de la route ou de stationnement ou d'autres infractions ;
- c) avec ses clés et sa documentation ;
- d) Avec le réservoir de carburant aussi plein qu'au moment de la signature du Formulaire de livraison ;
- e) Dans le même état (en termes de dommages et de propreté) qu'au début de la Location et tel que décrit dans l'état des lieux initial du Formulaire de livraison.

7.6 Si le Locataire ne restitue pas la Moto dans les délais et de la manière convenus, il devra continuer à payer le Prix de la Location par Jour au Locataire et devra payer une indemnité de 15 € par jour à MotoShare, sans préjudice de sa responsabilité pour dommages et intérêts envers le Locataire. Le Loueur est tenu d'informer immédiatement MotoShare de tout retard dans la livraison de la Moto.

7.8 Le Locataire et le Loueur signent à nouveau le Formulaire de livraison au moment du retour de la Moto qui indiquera l'état des lieux final. Tout dommage qui n'a pas été constaté au début de la Période de la Location dans l'état des lieux initial contenu dans le même Formulaire de livraison doit être indiqué sur le Formulaire de livraison. En cas de dommage, un formulaire de réclamation européen doit être rempli.

7.9 En cas de litige entre le Propriétaire et le Locataire, MotoShare peut agir comme intermédiaire.

7.10 Le Propriétaire doit informer MotoShare et/ou l'assureur dans les 72 heures suivant la fin de la Période de la Location de l'existence de tout dommage, à condition que celui-ci dépasse la franchise du Locataire (*infra*. par. 8.5).

7.11 Il n'est pas permis de conclure un Contrat de Location si le Loueur et le Locataire résident à la même adresse.

7.12 Si la Moto est en panne ou endommagée pendant la Période de la Location et qu'elle ne peut pas être conduite, les Services d'assistance routière du Loueur doit en être informé en priorité. Si le Propriétaire n'a pas d'assistance routière, il peut être demandé au CARC de fournir une assistance en cas de panne.

7.13 En cas de panne, sauf si elle est causée par le Locataire, les frais d'assistance routière sont déduits du revenu locatif du Loueur.

7.14 L'assistance routière ne comprend pas les Services de transport pour le Locataire.



Article 8 Assurances et responsabilité civile

8.1 Dans la mesure où les conditions et procédures établies dans ces Conditions, en notamment le présent article et les articles 4, 5 et 7, sont respectées, la conclusion d'un Contrat de Location entraîne automatiquement la conclusion d'un Contrat d'Assurance, qui a la même durée que celle convenue dans le Contrat de Location. Les conditions d'assurance de l'assureur s'appliquent au contrat d'assurance. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://motoshare.fr/verzekering>,

8.2 L'Assurance de l'assureur ne couvre pas si la Moto n'a pas au moins une assurance responsabilité civile à l'égard des tiers. L'Assurance n'est accessible qu'aux particuliers. L'assureur ne couvre pas les Loueur professionnels et/ou les personnes morales. L'Assurance ne couvre pas les dommages causés par des activités commerciales exercées en utilisant la Moto. Ceci inclut, mais n'est pas limité à, le tournage professionnelle de films avec ou sur la Moto. L'Assurance ne couvre pas les accidents dérivant d'une conduite menée hors des sentiers battus, d'une compétition non autorisée, d'une conduite sous l'effet de l'alcool et des stupéfiants ni d'une utilisation commerciale de la Moto.

Attention : en cas de non respect des prescriptions susmentionnées vous ne serez pas assurés et, par conséquent, vous serez exclusivement responsables de tout dommage occasionné.

8.3 Le détournement de la Moto par le Locataire n'est pas assuré par la police d'assurance et l'assureur ne compensera pas le préjudice subi par le Loueur. En cas de détournement, MotoShare n'est pas responsable de la perte subie par le Propriétaire.

8.4 Le Locataire est responsable de tout dommage survenu pendant la Période de la Location, à moins que les dommages ne soient dus au mauvais état original de la moto ou d'un défaut préexistant.

8.5 Le Locataire doit aviser immédiatement le Propriétaire de tout sinistre. Dans le cas où le dommage lié au sinistre est estimé inférieur à la franchise de 1200 €, les parties doivent régler les montants dus dans les 48 heures suivant la fin du Contrat de Location, afin d'éviter des frais administratifs s'élevant à 40 €. Dans le cas contraire, ou si les parties ne parviennent pas à une solution, le Loueur doit communiquer le sinistre à MotoShare le plus tôt possible, au plus tard dans les 72 heures suivant la fin du Contrat de Location. Si le Propriétaire ne respecte pas ce délai, MotoShare ne retiendra pas le dépôt du Locataire et ne prendra aucune mesure pour récupérer la franchise du Locataire.

Le Loueur et le Locataire sont tenus d'informer l'Assureur de l'incident de manière véridique et complète, en fournissant avec leur demande d'indemnisation une copie du Formulaire de Livraison complété et signé, du Formulaire de Réclamation Européen complété et signé et/ou



tout autre document que l'Assureur raisonnablement demandé par l'assureur.

Si le Propriétaire signale des dommages à MotoShare ou à l'assureur, en cas de dommages inférieurs à 1200 €, MotoShare facturera des frais administratifs de 100 € et déduira ce montant des revenus locatifs payables au Propriétaire.

8.6 Toute notification obligatoire à l'assureur du Propriétaire du fait que la Moto sera louée est de la seule responsabilité du Loueur. Le Propriétaire doit évaluer s'il est nécessaire de modifier le kilométrage annuel de son assurance existante et cette information doit être transmise à son propre assureur.

8.7 Le Locataire est responsable de tous les dommages causés pendant la Période de la Location, y compris les frais d'assistance routière, sauf si les dommages résultent d'un défaut causé par le mauvais état de la Moto ou par un défaut préexistant. Pour autant que les dommages soient couverts par la Police d'Assurance Moto, le Locataire n'est tenu de payer au Loueur que la franchise de 1200 € ou 600 par dommage occasionné, selon le cas.

8.8 MotoShare ne vérifie pas que la Moto louée sur la plate-forme est sûre. Le Loueur est donc responsable du contrôle de sécurité de la Moto. Si la Moto ne répond pas aux exigences de sécurité, le Loueur ne doit pas la louer. Le Loueur est personnellement responsable s'il loue une Moto avec des défauts et celle-ci cause des dommages à des tiers ou au Locataire.

8.9 Le Locataire est responsable des amendes ou des infractions au code de la route survenant pendant la Période de la Location. Si le Loueur reçoit des amendes en raison d'une infraction pendant la Période de la Location, le Locataire et le Loueur peuvent convenir d'un paiement entre eux ; le Loueur recouvre le montant de l'amende auprès du Locataire. Le Propriétaire peut demander à MotoShare d'agir en tant qu'intermédiaire. MotoShare s'efforcera de récupérer le montant payé par le Loueur auprès du Locataire et déduira des frais d'administration de 25 € du montant facturé au Locataire. MotoShare n'est pas responsable si la valeur de l'amende ne peut être recouvrée auprès du Locataire.

8.10 En cas de vol, le Loueur reçoit le montant de la Location correspondant au nombre de jours de la Période de la Location jusqu'au moment du vol. Le Locataire ne paiera au Loueur que les jours qui se sont écoulés depuis la Période de la Location jusqu'au moment du vol. La partie du Prix de la Location correspondant aux jours restants de la Période de la Location sera remboursée au Locataire.

8.11 Tous les dommages et coûts résultant d'une tentative d'attribuer à un Locataire des dommages préexistants à la Location d'une Moto doivent être recouverts auprès du Propriétaire, y compris (mais sans s'y limiter) les coûts réels de l'expertise requise, le traitement des réclamations et/ou des mesures administratives supplémentaires, telles que une poursuite pour fraude et/ou une poursuite de police pour fraude d'assurance. Ce montant sera d'au moins 750 euros par événement. De plus, le Propriétaire ne pourra bénéficier de la couverture



d'assurance auprès de l'Assureur.

8.12 En cas de désaccord entre le Propriétaire et le Locataire ou si des dommages surviennent pendant la Période de la Location, MotoShare peut demander à un expert indépendant d'évaluer ces dommages. Le Loueur, le Locataire et l'Assureur acceptent l'avis de cet expert indépendant.

8.13 MotoShare n'est en aucun cas responsable des dommages résultant de la violation des Contrats de Location ou de l'inexactitude des informations fournies par les Utilisateurs, ou de tout dommage causé par une mauvaise utilisation de la Moto par les Locataires.

Article 9 Impôts et taxes

9.1 Les Loueurs sont informés que les revenus qu'ils tirent de la Location de leur Véhicule sont susceptibles de faire l'objet d'une imposition ou d'une taxation. Pour les Loueurs professionnels, les revenus doivent être considérés comme des revenus professionnels.

9.2 Conformément à la réglementation en vigueur, MotoShare s'engage à transmettre chaque année aux Utilisateurs un document récapitulatif du montant brut des transactions dont elle a connaissance et qu'ils ont perçues au cours de l'année précédente par son intermédiaire ; pour les véhicules immatriculés en France, l'administration fiscale a confirmé sa position sur l'imposition des revenus générés sur la Plateforme.

9.3 Pour en savoir plus, rendez vous sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances(<https://www.impots.gouv.fr/portail/node/10841>) pour connaître la démarche à suivre.

9.4 Pour connaître vos obligations sociales, rendez-vous sur le site de la Sécurité Sociale et cliquez sur le lien Déclarer mes revenus issus de la Location de biens (https://www.impots.gouv.fr/portail/files/media/1_metier/1_particulier/EV/1_declarer/141_autres_revenus/eco-collabo-fiscal-Location-biens.pdf)

9.5 En général, il appartient aux Loueurs de vérifier leurs obligations fiscales et d'effectuer toutes déclarations requises par l'administration fiscale. MotoShare n'est en aucun cas impliquée dans ces démarches et sa responsabilité ne pourra en aucun cas être recherchée de ce chef.

Article 10 Droit de rétractation

10.1 Conformément à l'Article 16 (l) de la directive européenne 2011/83/EU des droits des consommateurs et de ses implémentations locales respectives, les Utilisateurs ne disposent pas du droit de rétractation prévu pour les contrats à distance et les contrats hors



établissement.

Article 11 Droits de propriété intellectuelle

11.1 Tous les droits de Propriété Intellectuelle relatifs aux Services, ainsi que le Contenu publié sur la Plateforme, appartiennent à MotoShare et/ou à ses concessionnaires titulaires d'une licence.

11.2 Sous réserve des conditions énoncées dans les présentes Conditions , MotoShare accorde à l'Utilisateur un droit limité, personnel, révocable, non exclusif, non licencié, non transférable d'utiliser les Services.

11.3 Il n'est pas permis de retirer, de rendre illisibles, de cacher ou de modifier des avis ou des déclarations concernant les droits de Propriété Intellectuelle.

11.4 Le contenu des présentes Conditions n'a pas pour but de transférer des droits de propriété intellectuelle. Aucune action ne sera entreprise qui pourrait enfreindre les droits de propriété intellectuelle de MotoShare, ou de toute autre partie, comme l'enregistrement de noms de domaine, de marques de commerce ou de Google Adwords qui sont similaires ou identiques à tout objet sur lequel MotoShare a des droits, ou l'utilisation ou la distribution du matériel qui fait l'objet des droits de propriété intellectuelle appartenant à MotoShare.

Article 12 Divers

12.1 Les parties sont indépendantes ; aucune des Parties ne peut prendre d'engagement au nom et pour le compte de l'autre partie. Chaque partie agit en son nom propre et pour son compte.

12.2 Aucune des stipulations des présentes CGU ne pourra être interprétée comme créant entre les parties une société, un mandat, une relation d'agent ou d'employé à employeur.

12.3 Les présentes CGU, y inclus les droits et obligations qui y sont stipulées, ne peuvent en aucun cas être cédées par l'Utilisateur à un tiers.

12.4 Si une clause des présentes CGU se révélait nulle ou abusive, le contrat resterait applicable dans toutes ses dispositions autres que celles jugées nulles ou abusives s'il peut subsister sans ces clauses.

12.5 Le fait pour une partie de ne pas se prévaloir d'un engagement ou d'une obligation de l'autre Partie ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'engagement ou à l'obligation en cause.



12.6 Pour l'exécution des présentes CGU, les parties conviennent de faire élection de domicile dans les conditions suivantes : - Pour MotoShare, à l'adresse de son siège social, telle qu'indiquée dans les mentions légales ; - Pour l'Utilisateur, à l'adresse renseignée lors de son inscription.

Article 13 Evaluations

13.1 L'Utilisateur s'efforcera de laisser une évaluation après la fin de la Période de la Location. Cette évaluation : (i). doit être relative à la Période de la Location concernée et faire référence au contact qui a eu lieu entre le Loueur et le Locataire ; (ii). est écrit honnêtement et ne doit pas contenir des expressions injurieuses ; (iii). Ne doit pas contenir d'informations confidentielles (telles que coordonnées, adresse e-mail, numéro de téléphone, etc.) ; (iiii). Ne doit pas contenir aucun message commercial (comme une référence à un site Internet).

13.2 En cas d'évaluations manifestement illégales et/ou si une révision viole l'une des règles ci-dessus, MotoShare se réserve le droit de retirer l'évaluation. L'Utilisateur peut également suggérer la révision ou la suppression d'une évaluation en contactant les Services Client à info@motoshare.fr.

13.3 Tous les codes de réduction et les crédits de Location sont valables pendant une durée maximale d'un 1 an.

13.4 L'Utilisateur est responsable de garder secret son Chèque-cadeau ou son code de Crédit de Location. Si l'utilisateur a raison de se douter que le code est tombé entre les mains d'un tiers, il doit en informer MotoShare immédiatement afin que MotoShare puisse désactiver le code unique et fournir un nouveau code. Si le code perdu a déjà été utilisé sur la Plateforme, MotoShare ne vous fournira pas d'autre code.

13.5 MotoShare peut, à tout moment, mettre fin à la validité des codes de réduction offerts gratuitement sans aucune obligation envers le Locataire.

Article 14 Droit applicable – Médiation – Jurisdiction compétente

14.1 Le droit néerlandais s'applique aux présentes Conditions Générales d'Utilisation ainsi qu'à tous les litiges qui en découlent et/ou s'y rapportent.

14.2 En cas de litige lié à l'interprétation ou l'exécution des présentes CGU, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

14.3 Tout Utilisateur qui est un consommateur au sens du Code de la consommation peut, le cas échéant, porter ses réclamations relatives à nos Services, sur la plateforme de résolution



des litiges mise en ligne par la Commission Européenne accessible à travers le lien suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.home2.show>.

La Commission Européenne se chargera de transmettre votre réclamation aux médiateurs nationaux compétents.

14.4 Conformément aux règles applicables à la médiation, vous êtes tenus, avant toute demande de médiation, d'avoir préalablement informé MotoShare par email à l'adresse info@motoshare.fr de toute contestation afin de tenter une solution amiable du litige.

14.5 Tout différend entre un Utilisateur professionnel et MotoShare qui n'aurait pu être résolu à l'amiable sera de la compétence exclusive des tribunaux et juridictions de la ville de Amsterdam.